

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 26 FEVRIER 2016
COMPTE RENDU**

PRÉSENTS : Pascal PONCET, Madeleine VEILLAS, Emmanuelle BARLERIN, Dominique VIETTI, Colette MELON, Nathalie OSSEDAT, Urielle GONARD, Bernard MEIER, Daniel CHALOT, Jean-Paul ROYER, , Michel COMPAGNAT, Michaël DAUSSY

ABSENTS EXCUSES : Nicolas OSSEDAT procuration donnée à Pascal PONCET,
Clare VERNIN procuration donnée à Emmanuelle BARLERIN

ABSENT : Jean Michel BRISSAY- CHATRE

1/ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs conformes avec les comptes de gestion du trésorier présentés par Madeleine VEILLAS, adjointe aux finances : (le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote conformément à la règle).

BUDGET ASSAINISSEMENT	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	159 239.59 (3)	877 005.73 (1)
RECETTES	104 332.14 (2)	353 528.36
RESULTAT EXERCICE 2015	- 54 907.45	-523 477.37
RESULTAT 2014	85 683.42	784 865.75
RESULTAT DE CLOTURE	+ 30 775.97	+ 261 388.38

(1) le montant des dépenses d'investissement est exceptionnellement important compte tenu du remboursement anticipé du prêt contracté pour la construction de la STEP (permis par l'état des finances de la commune et stratégiquement pertinent)

(2) les recettes d'exploitation seront en hausse en 2016 en raison des mesures votées en 2015.

(3) les dépenses d'exploitation devraient être à la baisse en 2016 grâce à la mise en place d'un pré traitement optimisé des effluents de la fromagerie programmé par l'industriel.

BUDGET COMMUNAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 023 178.10	558 618.14
RECETTES	1 171 197.57	556 161.47 (1)
RESULTAT EXERCICE 2015	148 019.47	- 2 456.67
RESULTAT 2014	229 504.99	- 44 380.47
RESULTAT DE CLOTURE	+ 377 524.46	- 46 837.14 (1)

(1) hors certaines subventions acquises pour l'aménagement des places et qui seront encaissées seulement en 2016 et 2017

2/ EX SITE CMF / BONCHE : REPRISE DU TENEMENT POUR CREATION ENTREPRISE

Monsieur le Maire fait un point sur le dossier « EX SITE BONCHE /CMF » déjà évoqué lors du précédent conseil. Une convention entre EPORA, CCPU, la commune et l'investisseur devrait être signée en mars prochain dans l'objectif d'installer l'entreprise en septembre de cette année.

D'autres partenaires pourraient intervenir dans le montage financier de l'investisseur (MICHELIN, ADEME...) facilitant son installation sur notre commune par ailleurs classée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Monsieur le Maire explique aussi le rôle d'ADEL 42, du site de proximité, d'EPORA en assistance au porteur de projet et des institutionnels que sont la CCPU et la commune.

Il indique en conclusion qu'encore quelques points techniques et financiers restent à résoudre et que rien n'est encore définitivement acquis même si beaucoup d'indicateurs « sont au vert ».

3/ FROMAGERIE

Monsieur le Maire confirme l'intention de M.GENIN, gérant de la Fromagerie du Pays d'Urfé, d'acquérir une partie de la parcelle communale AC 392 (environ 4 000 m²) au prix de 10 €/m² conformément au prix arrêté par le conseil municipal de janvier dernier. Le Maire précise que, tant le projet d'extension de la fromagerie que le projet de prétraitement des effluents, devront répondre aux exigences de la DREAL, de la DDT, etc.

L'exact contour de la parcelle à vendre doit donc tenir compte d'un avant projet à fournir par la fromagerie et prévalidé par les services de l'état.

4/ PLAN LOCAL D' URBANISME / COURRIER DU SOUS- PREFET

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur le Sous- Préfet de Roanne faisant suite à leur rencontre de janvier dernier relative au PLU. Sans surprise, Monsieur le Sous Préfet invite la commune à se doter d'un PLU en s'appuyant sur le travail déjà réalisé par le passé. Ses services nous orienteront sur les compléments d'études à réaliser pour finaliser les documents existants.

Le Maire précise avoir adressé à la DDT les pièces déjà réalisées et être dans l'attente d'un retour de la DDT de Roanne.

5/ SCOT DU ROANNAIS

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'il participera au séminaire sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du SCOT Roannais organisé par le SYEPAR le lundi 07 mars 2016 à Roanne afin de défendre au mieux les intérêts de notre territoire tout en raisonnant bassin de vie.

6/ MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Le Maire informe l'assemblée municipale que le bâtiment est livré et réceptionné. L'aménagement des futurs professionnels de santé devrait avoir lieu après l'inauguration officielle / probablement début mai.

7/ VOIRIE 2016

Monsieur Daniel CHALOT, adjoint chargé de la voirie, rappelle les chemins retenus pour la programmation 2016 en fonction de l'enveloppe attribuée par la CCPU.

Monsieur le Maire informe d'un changement important quant à la participation financière du conseil départemental qui dorénavant ne concernera plus les chemins ruraux.

Par ailleurs le conseil départemental ne subventionnerait que les revêtements de type bicouche. Bien entendu ces mesures s'inscrivent dans une politique d'économie du conseil départemental.

8/ DENEIGEMENT 2016

Les communes doivent rapidement cette année présenter leur demande de subvention pour travaux de déneigement (uniquement effectués par des prestataires). Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à présenter un dossier pour la commune.

9/ CAMPING

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les tarifs ci-dessous pour la saison 2016 : du 1er avril 2016 au 30 octobre 2016 (sur présentation d'Emmanuelle Barlerin)

	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
	01/04 - 30/06 & 01/09 - 30/10	01/07 - 31/08
Forfait emplacement deux personnes La nuitée	12.00 €	16.00 €
Personne supplémentaire La nuitée	4.00 €	8.00 €
Gratuit pour les enfants moins de 3 ans		
Forfait camping-car deux personnes La nuitée		
Eau / électricité / vidange des eaux noires	21.50 €	27.50 €
Bungalow toilé minimum 2 nuits (week end ou semaine)	100.00 €	145.00 €
<i>Nuitée supplémentaire</i>	50.00 €	50.00 €
Bungalow toilé maximum 7 nuits	250.00 €	380.00 €
<i>Nuitée supplémentaire</i>	50.00 €	50.00 €
Animal tenu en laisse (chien 1ère et 2ème cat. Non accepté)	3.00 €	3.00 €
Taxe de séjour (gratuit pour les enfants - de 13 ans)	0.20 €	0.20 €
Garage mort jour	5.00 €	5.00 €
Dose de lessive	3.00 €	3.00 €
TARIFS POUR LES GROUPES la nuitée par personne		
<i>Jusqu'à 10 personnes</i>	5.00 €	7.00 €
<i>De 11 à 20 personnes</i>	4.50 €	6.00 €
<i>Plus de 21 personnes</i>	4.00 €	5.00 €
TARIFS PARTICULIERS Caravanes et mobil-homes		
non raccordés au mois	250.00 €	350.00 €
à l'année	1 000.00 €	
Caravanes et mobil-homes		
raccordés : au mois	300.00 €	350.00 €
à l'année	1 300.00 €	

- Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'une convention d'occupation temporaire du domaine public a été signée avec Monsieur AUDRAS pour la gestion saison 2016 conformément à la délibération prise lors du précédent conseil municipal.

- Les travaux d'accessibilité du bâtiment sanitaire sont en cours de réalisation. Le Maire est autorisé, à l'unanimité, à demander une subvention au conseil départemental au titre de l'enveloppe spécifique sur la base des devis établis par les entreprises EMGT et EPINAT Frédéric pour les travaux d'électricité et de plomberie. Les autres travaux sont réalisés par l'équipe technique municipale (carrelage, maçonnerie, réseaux ERP, EU et EV, peinture, plafond...).

10/ GYMNASSE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter une subvention, toujours au titre de l'enveloppe spécifique, pour la pose de protection sur les angles des poteaux béton dans la salle de sport sur la base d'un devis établi par les établissements "SIGNALS".

11/ MOTION DE SOUTIEN : MAINTIEN DU CENTRE 15

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à la motion de soutien proposée par l'Union de Maires de l'arrondissement de ROANNE visant à maintenir les appels en direction du 15 au centre de ROANNE entre 0 h et 8h.

Leur transfert à ST ETIENNE entraînerait une dégradation du fonctionnement du centre 15 compte tenu de l'éloignement et la une méconnaissance du territoire concerné.

12/ DELEGATION DE SIGNATURE POUR ACTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne délégation à Madame VEILLAS, 1ère adjointe pour signer tout acte administratif à venir (ce qui arrive de temps à autre pour de petites ventes foncières par exemple).

Le Maire ne peut être en effet "notaire" et "vendeur" à la fois.

13/ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Maire porte connaissance à l'assemblée municipale les demandes de subventions de diverses associations parvenues en mairie. Une est retenue :

Il est en effet décidé, à l'unanimité des votants, d'attribuer une subvention de 150.00 € au profit de l'association "les sourires d'Urfé" dans le but de financer un séjour thérapeutique dans la Drôme pour les résidents de l'EHPAD de St Just en Chevalet fragilisés par la maladie d'Alzheimer.

NOTA : Les conseillers municipaux élus au conseil d'administration de l'EHPAD n'ont pas pris part au vote (Pascal Poncet / président du CA de l'EHPAD, Madeleine Veillas et Emmanuelle Barlerin membres du CA de l'EHPAD).

14/QUESTIONS DIVERSES

1- Monsieur le Maire fait part de plusieurs invitations parvenues en mairie :

* 29 février 2016 - PASSERELLE 109 - CHAMPOLY : vernissage exposition photos "Ecritures et Lumières" de Philippe HERVOUET

* 06 mars 2016 - Assemblée de Printemps de l'Association Hospitalité du Roannais - Notre Dame de Lourdes

* 19 mars 2016 - Journée nationale du souvenir et de recueillement -

* CFA des Mouliniers à St Etienne : journées portes ouvertes

* portes ouvertes des entreprises dépendants de la CCI LYON METROPOLE/ ST ETIENNE/ ROANNE

2- Monsieur le Député Yves NICOLIN tiendra une permanence en mairie le samedi 05 mars 2016 à partir de 9 heures pour recevoir la population (sur RDV).

3- Une enquête publique sur le "Plan Départemental des Déchets Non Dangereux" (déchets ménagers) va se dérouler du 21 mars au 20 avril 2016. Celle sur les déchets du bâtiment et des travaux publics est en cours et se termine le 09 mars 2016.

4- Emmanuelle BARLERIN informe l'assemblée municipale qu'une assemblée générale extraordinaire du Comité des Fêtes aura lieu le 11 mars 2016 afin de tenter de constituer un nouveau bureau. Les présidents d'association de la commune seront sollicités pour participer à cette réunion.

5- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de progresser dans l'organisation des stages jeunes (football) avec Hervé REVELLI, il a été sollicité la collaboration de Christian Da Silva de la CCPU spécialiste notamment du volet "enfance-jeunesse". Un partenariat administratif et technique avec l'ALSH peut éventuellement être envisagé. Une réunion sur le sujet aura lieu le 04 mars en mairie à 10h00 en présence des acteurs .

6- Madeleine Veillas et Emmanuelle Barlerin évoquent la possibilité d'intégrer pour 70 heures un TIG (travail d'intérêt général) au sein du personnel communal : proposition validée par l'assemblée.

7- Demande de prêt du local rue d'Urfé (ex boucherie PRAT) par l'artisanat du Pays d'Urfé pour l'accueil de leur exposition d'été (14 juillet - 15 août) : accord de l'assemblée si le local n'est pas affecté d'ici là. L'association recherche par ailleurs d'autres espaces.

8- Sécurité aux abords de l'école publique :

Il est validé le déplacement du panneau « électrique » signalant l'école publique ainsi qu'un renfort de la signalisation en place.

La séance est levée à 22 H 20